



Énergie domestique, pollution intérieure des habitations et santé

Declaration de Politique generale pour la 15e Session de la Commission des Nations Unies sur le Développement Durable

La 15e session de la Commission des Nations unies sur le développement durable offre aux gouvernements la possibilité de s'engager à appliquer des politiques pragmatiques de lutte contre la pollution intérieure des habitations et d'amélioration des services d'énergie domestique.

Le problème

Dans le monde entier, plus de trois milliards de personnes n'ont pas accès à une source d'énergie moderne pour cuire leurs aliments ou se chauffer. La pauvreté condamne près de la moitié de la population mondiale à utiliser des combustibles solides tels que la biomasse (bois, déjections animales et débris végétaux) et le charbon pour leurs besoins énergétiques les plus fondamentaux. La pollution intérieure due à la combustion de ces produits dans les habitations est responsable de plus de 1,5 million de décès par an. Les femmes et les jeunes enfants sont les plus exposés aux niveaux dangereux de polluants et sont donc les principales victimes. Des preuves suffisantes permettent d'établir un lien entre la pollution intérieure des habitations et des infections aiguës de l'appareil respiratoire telles que la pneumonie et des maladies pulmonaires telles que la bronchite chronique et le cancer du poumon. Si la communauté internationale prend lentement conscience de cette crise de l'énergie, l'action politique et le financement visant à améliorer les services énergétiques domestiques et à s'attaquer au problème de la pollution interne des habitations sont extrêmement limités.

Principales mesures à prendre

Les pays sont favorables à l'objectif concernant l'énergie domestique: d'ici à 2015, réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès aux combustibles modernes de cuisson des aliments et rendre nettement plus accessibles les techniques de cuisson améliorées.

Il ne suffit pas d'être au courant du dénuement de certains en matière d'énergie domestique et de son impact sur la pollution intérieure des habitations, il faut faire quelque chose. L'importance de l'énergie domestique pour la cuisson des aliments doit être reconnue au niveau international et constituer un objectif complémentaire, ainsi qu'une condition nécessaire, à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le projet du millénaire, qui met l'accent sur le fait que l'accès à l'énergie est essentiel à la réalisation de tous les OMD, demande aux pays d'adopter l'objectif suivant : « D'ici à 2015, réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas réellement accès aux combustibles modernes de cuisson des aliments et vulgariser l'utilisation de fourneaux de cuisine améliorés ».

- la promotion de technologies plus efficaces et moins polluantes telles que les fourneaux à combustion sans résidus, les hottes à fumée, les fourneaux isolés retenant la chaleur, et les fourneaux solaires.

Les pays en développement s'engagent à revoir leurs politiques nationales et à s'attaquer aux risques que présentent la cuisson des aliments et le chauffage pour la santé ; les pays industrialisés s'engagent à revoir leurs stratégies de coopération au développement avec le même objectif.

Les besoins en énergie domestique de ceux qui vivent dans la pauvreté figurent rarement dans les politiques énergétiques internationales, les plans de développement ou les stratégies de réduction de la pauvreté. Il est par conséquent indispensable que les pays en développement revoient leurs politiques nationales et améliorent la coordination entre les secteurs (par exemple, énergie, santé, environnement, finance) et les acteurs (par exemple, secteur privé, organisations non gouvernementales, agences nationales et internationales spécialisées).

Ce processus permettra d'identifier les mécanismes financiers et techniques nécessaires pour promouvoir l'accès aux combustibles moins polluants et aux technologies efficaces et financièrement abordables :

- Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux peuvent mettre des fonds à la disposition de ceux qui en ont besoin et ainsi assurer l'effet multiplicateur des ressources nationales.
- Des mécanismes alternatifs de financement incluant l'attribution de subventions ciblées et élargissant les programmes existants de microcrédit permettent d'octroyer des prêts pour des interventions en matière d'énergie domestique. En cas de besoin, de nouveaux programmes de microcrédit et d'épargne pourront être mis en place à l'intention des fournisseurs

et des utilisateurs de technologies et de combustibles moins polluants.

- L'amélioration de la collecte des données sur l'approvisionnement en énergie domestique, sur la consommation, sur le point de vue des utilisateurs et sur l'impact que peuvent avoir les formes améliorées d'énergie domestique sur la santé et sur la situation sociale, doit alimenter les travaux de recherche et de mise au point de technologies appropriées.
- La participation et l'engagement de ceux qui vivent dans la pauvreté, notamment des femmes, et la volonté de répondre à leurs besoins et leurs aspirations, seront cruciaux pour l'identification et la mise en œuvre de solutions efficaces.

Ce processus mettra également l'accent sur les facteurs politiques, informationnels et réglementaires nécessaires pour favoriser la création d'un marché de solutions technologiques non polluantes, abordables et efficaces en matière d'énergie domestique.

- Il est possible de remédier au manque d'informations des ménages concernés en organisant des campagnes de sensibilisation à grande échelle, en mettant en œuvre des activités éducatives faisant appel aux secteurs concernés et en intégrant ce sujet dans les programmes scolaires officiels et les programmes de pédagogie pratique. Les organisations internationales et les ONG doivent soutenir ces efforts dans la mesure du possible.
- Les responsables des orientations politiques des pays en développement peuvent efficacement contribuer à la réalisation des OMD en donnant la priorité à l'accès à l'énergie domestique dans le contexte des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et d'autres plans de développement national.
- Les cadres réglementaires doivent constituer des principes directeurs soutenant, par exemple, les investissements du secteur privé dans l'infrastructure énergétique ciblée sur les besoins de cuisson des aliments et de chauffage, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale.



Participez au Partnership for Clean Indoor Air (PCIA) [partenariat pour la non-pollution de l'air à l'intérieur des habitations]

Le PCIA a été lancé à l'occasion du sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en septembre 2002 pour lutter contre l'accroissement des risques de santé auxquels sont exposés trois milliards de personnes faisant brûler des combustibles biomassiques traditionnels et du charbon à l'intérieur de leurs habitations pour cuire leurs aliments et se chauffer. Ce partenariat volontaire rassemble des gouvernements, des organisations publiques et privées, des institutions multilatérales, l'industrie, etc., qui souhaitent agir pour augmenter l'utilisation de pratiques de cuisson des aliments et de chauffage financièrement abordables, fiables, non polluantes, efficaces et sûres.

Pour plus d'informations, consultez le site www.pciaonline.org